CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166594** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/10/2002

Raison sociale : DUPIN YOANN

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 04/02/2025

Capital : 0

64 RUE PAUL GAUGUIN
47000 AGEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN

Siret : 444 272 496 00050

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7175744

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 24125746187

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 24125746187

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 53 67 44 20 **Fax :**

Portable : 06 49 79 33 68

Responsabilité légale :
DUPIN YOANN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.yoanndupin-sols.fr

E-mail : contact@yoanndupin-sols.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 337 634 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	9	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/02/2026 09:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.